

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Présents : MOSSER Mireille - JEHL Pascal - THOMANN Sabrina - UHL Christophe – SCHMIDT Isabelle - MATHIEU Arnaud - EHRHART Elisabeth - DE SOUSA Muriel – BARTH Claire – HEINRICH Claude - CASPAR Lucien - LUTHRINGER Sandra - KOPP Eric – KLEIN Arnaud - SELLET Angélique - DEICHLER Nathalie – STOECKEL Joël – WEBER Sylvain - CROVISIER Catherine - EHRHART Katia -

Excusés :

HUCK Audrey ayant donné procuration à Catherine CROVISIER
BALLAND Nathalie ayant donné procuration à Pascal JEHL
VINCENT Ludovic ayant donné procuration à CASPAR Lucien

Le Conseil Municipal se réunit dans la salle du conseil en mairie de HILSENHEIM, le mardi 21 septembre 2021 à 19 heures, sous la présidence de Madame la Maire MOSSER Mireille.

L'avis en a été publié par affichage à la porte de la Mairie. La convocation datée du 16 septembre 2021 a été adressée aux membres du Conseil dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur.

Avant d'ouvrir la dernière séance, Mme la Maire souhaite la bienvenue à Mr Cyril JENNE du bureau d'études LMS Ingénierie, qui présentera le projet de travaux de voirie rue Grendel – rue des Blés. Elle salue également les représentants de l'APP venus assister à la séance.

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel et pour permettre d'assurer la tenue de la séance du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, seuls 3 représentants peuvent assister à la séance au vu de la taille de la salle du conseil.

Elle leur rappelle les règles quant au déroulement de la séance et plus particulièrement aucune intervention de leur part pendant la séance sauf si autorisation de prendre la parole

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

2. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2.1. Recrutement d'un apprenti

3. COMMANDE PUBLIQUE

3.1. Parc informatique des écoles

4. DOMAINE ET PATRIMOINE

4.1. Cession de parcelles

5. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

5.1. Trame Verte et Bleue

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

6. FINANCES LOCALES

- 6.1. Décision modificative
- 6.2. Travaux de voirie 2021

7. DIVERS ET COMMUNIQUE

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, sur proposition de Mme la Maire

DESIGNE Mme THOMANN Sabrina comme secrétaire de séance

APPROUVE A L'UNANIMITE

2 FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2.1. Recrutement d'un apprenti

Madame SCHMIDT Isabelle, adjoint en charge du personnel expose que l'apprentissage de Mathéo SUHR s'est terminé cet été et il a réussi son examen.

Il est proposé d'encadrer un nouveau jeune et expose :

- VU le Code général des collectivités territoriales,
- VU la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,
- VU le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,
- VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

CONSIDÉRANT qu'il revient au Conseil municipal de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT que la Commune peut prétendre au remboursement des frais à hauteur de 80 % pour la rémunération et le coût intégral de la formation dans la mesure où l'apprenti à la reconnaissance RQTH,

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

DÉCIDE le recours au contrat d'apprentissage, conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Technique	1	CAPA jardinier/paysagiste	2 ANS

DIT que les crédits nécessaires pour le 4^e trimestre 2021 seront inscrits au budget par virement de crédit comme suit :

ARTICLE	INTITUTE	MONTANT
6417	Rémunération des apprentis	+ 1 400 €
6184	Versement à des organismes de formation	+ 3 100 €
022	Dépenses imprévues (section de fonctionnement)	- 4 500 €

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis à partir de la rentrée scolaire 2021

APPROUVE A L'UNANIMITE

3. COMMANDE PUBLIQUE

3.1. Parc informatique

Dans le cadre de l'innovation pédagogique et éducative au service du développement de usages du numérique dans les écoles, il est proposé de renouveler le parc informatique des écoles par acquisition de 22 PC pour les élèves et 2 VPI.

Un crédit de 18 000 € TTC avait été budgétisé.

Cette acquisition est subventionnée par la région académique dans le cadre France Relance – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires à hauteur de 70% sur le volet équipement et 50% sur le volet services et ressources numériques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de retenir la société Xlence située dans la zone d'activité de HILSENHEIM pour la fourniture de matériel informatique pour les écoles (22 PC en 15' - en I3 et I5 + 2 VPI + Installation) pour un montant total de 17 786 € TTC.

APPROUVE A L'UNANIMITE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

4. DOMAINE ET PATRIMOINE

4.1. Cession de parcelle

Lors de la rédaction d'un projet d'acte de vente de 2 parcelles appartenant à Mr ETTWILLER Ludovic, il a été constaté que pour accéder aux futurs parcelles cadastrées section AI n° 114 et 116, sises rue Croisée, les futurs acquéreurs devront passer sur un petit bout de la parcelle section AI n° 118 restant la propriété des consorts ETTWILLER.

A l'état actuel les parcelles n° 118 et n°115 se trouvent dans l'emprise du trottoir.
Les propriétaires sont prêts à rétrocéder ces parcelles gracieusement.

Il est proposé de régulariser cette situation et de prendre en charge les frais de notaire s'y rattachant. Ces deux parcelles seront intégrées dans le domaine public de la commune. (trottoir actuel)

Après délibéré, le conseil municipal

EMET un avis favorable pour la cession à l'euro symbolique au profit de la commune des parcelles cadastrées section AI n° 114 et 116, sises rue Croisée et appartenant aux consorts ETTWILLER,

AUTORISE la Maire à signer tout document se rattachant à cette rétrocession dans le domaine public et à prendre en charge les frais y afférents

ADOpte Par 21 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS

5. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

5.1. Trame Verte et Bleue

La Municipalité a un projet de Trame Verte et Bleue en partenariat avec la LPO, la Maison de la Nature, le SDEA, l'ONF, les Stes PARENTHÈSE, NATURE ET TECHNIQUE, BAYARD.

Le porteur principal du projet est la commune de MUTTERSHOLTZ.

Une démarche pluri-communale (Baldenheim, Mussig, Ebersheim, Ebersmunster, Sélestat, Wittisheim et Ohnenheim) est engagée depuis le début de l'année 2021.

Ce projet permet de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune grâce à la renaturation de certains espaces et la volonté de les relier. Son objectif est de créer des milieux naturels propices à la biodiversité en tenant compte des contraintes liées aux activités humaines.

Les enjeux se veulent écologiques puisque de par la situation de son ban communal, de la richesse et du potentiel de ses milieux naturels, la réalisation d'une TVB communale aura un impact positif indéniable sur la biodiversité.

Elle s'inscrit de plus dans un projet commun de renforcement de la TVB avec plusieurs autres communes voisines du Ried.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Projet :

- Réalisation d'un parcours ludique, permettant aux utilisateurs de découvrir la faune et la flore de notre territoire. (Mise en place de panneau d'informations en collaboration avec la maison de la Nature) valorisation et connaissance du territoire par les concitoyens.
- Réalisation d'une marre forestière pédagogique située sur parcours pédestre ainsi qu'une marre forestière dissimulée.
- Mise en place d'une fauche tardive sur l'ensemble du secteur ouest, des prairies appartenant à la commune.
- Réaménagements et renaturation des étangs (2 étangs) de la commune à travers des plantations adaptées, aménagement d'un lieu d'habitation et de refuge (pouponnière, frayère)
- Création d'un jardin ouvrier, avec abris central pour favoriser les partages, les échanges techniques et autres mais également les actions communales et citoyennes.
- Création d'un corridor pour les papillons.
- Mobilisation des acteurs du territoire (citoyens, scolaire...) grâce aux compétences de la Maison de la Nature

Coût :

ACTIONS	PARTENAIRES	COUT HT	SUBVENTION 80 %	RESTE A CHARGE
Parcours pédestre	Ste PARENTHÈSE Maison de la Nature	9 450 € 19 166 €	7 560 € 15 332 €	1 890 € 3 833 €
Mares forestières	Nature et Technique	10 000 €	8 000 €	2 000 €
Aménagement écologique des berges et du plan d'eau	Nature et Technique	53 320 €	42 656 €	10 664 €
Création passages à papillons	ONF	25 276 €	20 220 €	5 055 €
Jardins ouvriers	BAYARD	6 420 €	5 136 €	1 284 €
Création de prairies naturelles riches en fleurs + diagnostic TVB	Agriculteurs fauche LPO	7 871 €	6 296 €	1 574 €
TOTAL *		131 503 € HT	105 202 €	26 301 € HT

* Hors actions – Animations par la Maison de la Nature (3 833 € HT) qui

Le Conseil Municipal, après un large débat, passe au vote et

VALIDE les actions menées sur le ban de la commune,
VALIDE le plan de financement

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 SEPTEMBRE 2021

AUTORISE Madame la Maire à déposer le dossier de subvention et à signer tous documents s'y rattachant

Tous ces projets seront retravaillés en commission et restitués au conseil municipal dès lors que la subvention sera accordée.

APPROUVE PAR 16 VOIX POUR – 4 ABSTENTIONS – 3 VOIX CONTRE (CROVISIER – HUCK – STOECKEL)

6. FINANCES LOCALES

6.1. Décision modificative

Vu les dépassements de crédits à l'article 60632 – fourniture de petit équipement, et afin de faire face aux dépenses à venir d'ici fin d'année, il est proposé de procéder à un virement de crédit de 11 605 €, comme présenté en détail par la Maire.

Il est proposé le virement de crédit suivant :

IMPUTATION	MONTANT
art 022 – Dépenses imprévues (fonctionnement)	- 11 605 €
art 60632 – Fournitures de petit équipement (fonctionnement)	+ 11 605 €

Après délibéré,

ADOpte PAR 20 VOIX POUR – 3 ABSTENTIONS

6.2. Travaux de voirie 2021

Avant de donner la parole à Mr JENN de la Ste LMS-Ingénierie, Mme la Maire rappelle au conseil que lors de la séance du 16 février 2021, le conseil municipal avait validé les travaux de voirie de la rue Grendel/Blés sans l'enfouissement des réseaux secs. Après plusieurs échanges avec le maître d'œuvre, il avait été proposé d'intégrer l'enfouissement des réseaux secs.

La commission des travaux/finances réunie le 16/09/2021 avait émise le souhait de valider les propositions complémentaires faites par le maître d'œuvre concernant des travaux de génie civil sur les projets de voirie Chemin des Cerisiers et rue des Pommiers ainsi que sur la rue Grendel.

Chemin des Cerisiers et rue des Pommiers

Les travaux de voirie Chemin des Cerisiers et rue des Pommiers ont été complétés comme suit :

- mise en place du génie civil pour les réseaux de communication électronique
- réseau d'éclairage
- réseau d'assainissement Eaux Pluviales.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Rue Grendel et rue des Blés :

Les travaux dans les rues Grendel et des Blés ont été complétés comme suit :

- Plus-value pour le rajout de la partie manquante de la bande de roulement au niveau de l'Ets. Jung jusqu'au chemin de l'Association Foncière. La rue aura une largeur de 4 mètres.
- Réseaux secs mis en souterrain :
 - Réseau de Communication Électronique Génie Civil hors câblage - Rue Grendel
 - Réseau de Communication Électronique Génie Civil hors câblage – Rue des Blés
 - Réseau Éclairage Public (22 candélabres) - Rue Grendel
 - Réseau Éclairage Public (06 candélabres) - Rue des Blés

Selon la décision du conseil, il appartiendra de prendre une Décision Modificative en puisant dans l'art. 020 (dépenses imprévues en Investissement) et en reportant les crédits des rues Willerhof (98 074 €), Hardt (21 000€) et le solde de la rue de la Promenade (31 200).

Budget prévisionnel complémentaire rue des Pommiers/Cerisiers = + 90 310 € TTC

Budget prévisionnel complémentaire rue Grendel/Blés = + 168 198 € TTC.

Au vu des insuffisances budgétaires, il est proposé de reporter les opérations de voirie rue Willerhof (98 074 €), rue de la Hardt (21 000€) à 2022 et de virer les crédits de l'art 020 – Dépenses imprévues en investissement et en contractant un emprunt

La phase « PROJET » permettra de valider l'ensemble des projets ainsi que les coûts estimatifs suite à la modification de la phase « AVANT-PROJET ». (candélabres supplémentaires suite aux zones d'ombre constatées).

Le cahier des charges sera établi sur la base de cette dernière phase et sera mis en appel d'offres.

Après un large débat, le conseil municipal

VALIDE les nouvelles propositions du Bureau d'Etudes intégrant l'enfouissement des réseaux secs

VALIDE le budget prévisionnel comme suit :

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

RUE POMMIERS/CERISIERS					
DEPENSES			RECETTES		
	HT	TTC	HT		TTC
TRAVAUX DE VOIRIE	103 116,00 €	123 739,20 €			
RESEAU ELECTRIQUE (CERISIERS 4candélabres + 95 ml cablage/2 + 4 relamping)	8 425,00 €	10 110,00 €	Aides publiques CCRM/SYNDICAT D'ELECTRICITE - Autre aide	6 687,50 €	8 025,00 €
RESEAU ELECTRIQUE(POMMIERS - 6 Candélabres+150 ml cablage)	13 665,00 €	16 398,00 €	Aides publiques CCRM/SYNDICAT D'ELECTRICITE - Autre aide	11 850,00 €	14 220,00 €
Mise souterrain fibre		- €	CEA	17 189,00 €	17 189,00 €
RESEAU PTT (CERISIERS)	11 260,00 €	13 512,00 €	AUTOFINANCEMENT		167 375,85 €
RESEAU PTT (POMMIERS)	2 000,00 €	2 400,00 €			
ASSAINISSEMENT - Eaux Pluviales 2 rues	19 690,00 €	23 628,00 €			
TRAVAUX DIVERS (signalisation)	3 163,14 €	3 795,77 €			
PROVISION	8 066,00 €	9 679,20 €			
TOTAL TRAVAUX	169 385,14 €	203 262,17 €			
HONORAIRES MOE - A²VP	7,60%	7,60%			
	2 956,40 €	3 547,68 €			
TOTAL CUMULE	172 341,54 €	206 809,85 €			206 809,85 €

RUE GRENDDEL/BLES					
DEPENSES			RECETTES		
	HT	TTC		HT	TTC
TRAVAUX DE VOIRIE	171 173,20 €	205 407,84 €			
Réseau d'éclairage rue Grendel (22 candélabres x 1350 €+ cablage)	55 398,00 €	66 477,60 €	Aides publiques CCRM/SYNDICAT D'ELECTRICITE - Autre aide	50 750,00 €	60 900,00 €
Réseau d'éclairage rue des Blés (6 candélabres x 1350 €+ cablage)par CCRM	14 574,00 €	17 488,80 €	Aides publiques CCRM/SYNDICAT D'ELECTRICITE - Autre aide		
Génie Civil Orange - Grendel mise souterrain	7 883,00 €	9 459,60 €	CEA	43 206,00 €	43 206,00 €
RESEAU PTT GRENDEL	46 541,25 €	55 849,50 €	DETR	17 880,00 €	17 880,00 €
RESEAU PTT (BLES)	14 700,00 €	17 640,00 €	AUTOFINANCEMENT		251 717,32 €
Travaux Divers	5 697,00 €	6 836,40 €	PRÊT		28 115,00 €
Provision	8 794,15 €	10 552,98 €			
TOTAL TRAVAUX	324 760,60 €	389 712,72 €			
HONORAIRES MOE - A²VP	5,20%	5,20%			
	10 088,00 €	12 105,60 €			
TOTAL CUMULE	334 848,60 €	401 818,32 €			401 818,32 €

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

AUTORISE Mme la Maire à déposer les demandes de subventions auprès de la CCRM, du Syndicat d'électricité et auprès du Conseiller en Energie Partagé en vue de l'octroi d'une aide sur le volet « éclairage public »

AUTORISE les virements de crédits comme suit :

Objets : RUE POMMIERS/CERISIERS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (21) - 64101 : Réseaux de voirie	-90 310,00		
2151 (21) - 6416 : Réseaux de voirie	90 310,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
0,00			

Objets : RUE GRENDEL

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
020 (020) : Dépenses imprévues	-80 119,00	1641 (16) : Emprunts en euros	28 115,00
1641 (16) : Emprunts en euros	28 115,00		
2151 (21) - 64101 : Réseaux de voirie	-7 764,00		
2151 (21) - 6419 : Réseaux de voirie	140 083,00		
2152 (21) - 6420 : Installations de voirie	-21 000,00		
21532 (21) - 6421 : Réseaux d'assainissement	-31 200,00		
	28 115,00		28 115,00
Total Dépenses		Total Recettes	
28 115,00		28 115,00	

ADOpte PAR 21 VOIX POUR – 1 ABSTENTION – 1 VOIX CONTRE (EHRHART Katia)

7. DIVERS ET COMMUNIQUEs

- Pistes cyclables :
 - * l'acte notarié sera signé le 04/10/21 concernant la cession du chemin d'exploitation de l'AF au profit de la commune pour y créer un chemin partagé (chemin passant devant le château d'eau en direction du ban de Muttersholtz)
 - * les conventions de cession en vue de la création de la piste cyclable HILSENHEM/WITTISHEIM ont été envoyées aux propriétaires. La majorité des propriétaires y sont favorables. A ce jour il manque le retour de 9 propriétaires dont 5 exploitants.
- Périscolaire : la rentrée des classes s'est bien opérée et les demandes pour un accueil périscolaire ont été toutes honorées.
- La composition des bacs à fleurs est à revoir pour les prochaines plantations. Trop volumineux et cache la visibilité des automobilistes.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

- Commission locale du SDEA : les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement seront uniformisés pour l'ensemble des communes de la CCRM. Pour Hilsenheim cela se traduit par une baisse du prix du m3 d'eau et d'assainissement. Ils passent respectivement à 1,36 €/m3 pour l'eau et à 1.64 €/m3 pour l'assainissement.
- Des réunions de la commission « relation publique » seront programmées en octobre
- Une « commission sécurité » sera à créer lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à HILSENHEIM le 04/10/2021

La Maire

Mireille MOSSER